

AGPG – ASSOCIATION GENEVOISE POUR LA PROMOTION DU GOÛT RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Le présent rapport couvre les activités liées à la Semaine du Goût et celles propres à l'AGPG.

SdG : engagement des membres du comité dans la Semaine du Goût elle-même, la sélection des événements, soit les visites d'événements et la discussion sur ceux-ci en tant que membres du comité qualité Genève, ou encore comme membres du jury de la Ville de Genève lors du Mois du Goût organisés par la ville de Genève (visites, évaluation et délibération).

AGPG : Activités en vue de sensibiliser au goût et à la durabilité sur le canton.

SdG 2021 :

Pour combler le départ de Chantal et Bernard Lonati, le comité qualité de la SdG s'est renforcé avec l'arrivée de Mme Manuella Magnin et M Stéphane Taffoneau. Validé par son directeur Josef Zisyadis.

SdG représentation et communication via sa Présidente Brigitte Turin :

- représentation de la SdG et de l'association AGPG au Copil (nombreuses séances en présentiel et via Webex) dans le cadre de Genève Ville du Goût de juillet 2020 à octobre 2021;
- réunion des Présidents des différents comités cantonaux à Berne le 15 février 2021 ;
- lancement officiel de Genève Ville du Goût au Palais Eynard le 25 mai lors d'une conférence de presse en présence des autorités de la Ville et du Canton ;
- gala à Berne de la SdG pour présenter la Ville du Goût 2022 le 14 septembre ;
- passage du témoin de Genève à Bâle lors de la cérémonie à Palexpo le 12 novembre ;
- réunion des Présidents des différents cantons à Bâle le 19 novembre.

Importante présence médiatique (journaux, réseaux sociaux et TV) de la SdG via AGPG grâce à l'engagement de sa présidente, Mme Brigitte Turin.

Réunion avec le comité qualité de Genève en présence de Robert Cramer et de Josef Zisyadis pour la sélection des événements en juin 2021.

AGPG Assemblée générale 2021

L'AG 2021 a eu lieu le 1er mars 2021 et a validé les comptes et le rapport d'activités 2020. Suite à la validation par la SdG, l'AGPG a nommé deux membres du comité (Mme Manuella Magnin et M. Stéphane Taffoneau) pour la période statutaire restante (article 5 lettre i des statuts) et nommé M. Thierry Cherf vérificateur des comptes. Elle a également validé les tarifs des cotisations annuelles.

AGPG Comité

Durant cette année Genève Ville du Goût 2021, le comité de l'AGPG s'est réuni à 5 reprises en présentiel et via Webex en vue de gérer d'une part la Genève Ville du Goût 2021 et a traité des thématiques ci-dessous.

AGPG Communication

- Mise en place début 2021 de la page Facebook de l'AGPG.
- Présentation de la cuvée des vigneronnes Genève Ville du Goût, avec logo de l'AGPG sur l'étiquette, le 8 mars Journée internationale des femmes et à laquelle l'AGPG a pu s'associer.
- Présence par deux membres du comité, une affiche explicitant les contenus d'une alimentation durable et des petites tablettes en ardoise comprenant des messages spécifiques au Brunch du Goût de la Ville de Carouge.

AGPG Activités

- Prise de contact en mars avec l'ACG, pour une action incitant les communes genevoises à participer à la Semaine du Goût dans le contexte de Genève Ville du Goût mais aussi de manière générale. Suite à cette prise de contact l'ACG a diffusé une fiche de suggestions préparée par l'AGPG à ses membres.
- Dans le sillage de cet envoi, une dizaine de communes ont été contactées et rencontrées entre avril et juillet.
- Réunion en vue des inscriptions tardives des événements dans le cadre de la Semaine du Goût.
- Visite des événements par quelques membres du comité l'AGPG
- Création d'un prix AGPG d'une valeur de CHF 500.- dans le cadre du Mois du Goût et attribution au Café Hi-Flow.
- Rencontre en novembre avec Ma-Terre pour confirmer coordination et échange d'idées voire de projets.
- Définition de 7 idées de projets qui pourraient être soumis à des sponsors potentiels.
- Définition du programme d'activités 2022 (annexé).

Finances et ressources

- Définition des tarifs de cotisation pour les membres collectifs.
- Confirmation des conditions dans lesquelles un.e membre du comité peut être rémunéré, telles qu'elles sont indiquées dans les statuts de l'AGPG (art. 6 lettre h : « le comité peut décider de rembourser des frais et de rémunérer de manière modeste des travaux sortant de l'ordinaire qu'il aurait confié à un.e de ses membres »).
- A ce titre la présidente a perçu une rémunération conforme aux statuts en particulier pour ses activités importantes de communication.
- Adoption du budget 2021.
- Définition d'une liste de sponsors potentiels pour la recherche de projets.
- Mise au point des conditions de dépôt de projets : l'AGPG est là pour fédérer les acteurs genevois de la Semaine du Goût et soutenir leurs projets, mais elle peut aussi développer des projets en nom propre. En ce cas il faut prévoir dans le budget les frais de mise au point du projet, et prévoir une rémunération adéquate de la personne portant le projet au nom de l'AGPG, qu'elle soit membre du comité ou non.

Conclusion

Une bonne partie des activités 2021 ont pu être réalisées grâce au soutien logistique et à l'engagement de Mme Audrey Gauthey, en stage entre février 2021 et mars 2022 auprès de M René Longet, vice-président, qui a accepté qu'elle affecte une partie de son temps à l'AGPG et à la Semaine du Goût (contacts avec les communes, établissement d'une liste de sponsors potentiels, participation au Jury du Mois du Goût de la Ville de Genève). Il s'agira désormais de veiller à la poursuite de ces engagements à travers les membres du comité.

Après avoir en 2020 assuré les bases juridiques et fonctionnelles de l'association (répartition des tâches et fonctions, ouverture de compte etc.), l'année 2021 a permis de jeter les bases des activités et les conditions de celles-ci. Elle a à travers l'engagement de la plupart des membres du comité dans les activités Genève Ville du Goût été très riche en sollicitations et implications pour les membres du comité. Le programme d'activités 2022 définit les étapes qui restent à franchir.

Annexe Programme 2022 AGPG

Positionnement de l'AGPG

Nous positionner comme antenne genevoise de la SDG : le seul élément nouveau est que nous avons désormais une personnalité juridique et que nous avons des devoirs liés à notre statut. Présenter notre contribution propre, mais surtout notre rôle de soutien et de plateforme pour les actions et projets de nos membres collectifs : Fourchette Verte, Slow Food, Ville de Genève, OPAGE, Canton de Genève, Commune de Thônex, etc. et autres à venir.

Objectifs 2022

1. Avoir 50 membres individuels au 31.12.22

Moyen : le flyer (ou aussi une liste d'inscription qui circule lors d'événements, rencontres, stands etc.)
+ chaque membre du comité recrute 5 personnes.

2. Avoir 10 membres collectifs supplémentaires

Solliciter : Bio Genève ; Association des Artisans Boulangers-Confiseurs du Canton de Genève ; Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève ; Ecole Hôtelière ; Fait maison ; Genève tourisme ; Pro Specie Rara ; SimplePlus ; Swiss Food Academy ; Union des paysannes et des femmes rurales genevoises.

3. Poursuivre les contacts avec les communes

Leur présenter des activités concrètes possibles : passage de la Slow Mobile sur leur territoire, mobiliser les acteurs de l'agroalimentaire sur leur commune, valoriser une spécificité (ex. : le verger de Bernex avec des sortes en péril), selon notre fiche envoyée par l'ACG le 11.3.21. Cible : être en lien avec un maximum de communes, selon la liste validée au comité du 7.6.21, les motiver pour les valeurs de la SDG, obtenir des mandats d'accompagnement (et définir qui en notre sein pourrait les assumer). Premier cas : Thônex.

4. Organiser des débats publics

Sensibiliser sur les enjeux définis dans nos statuts (art. 2 lettre d), et proposer des débats + partie dégustation-démonstration organisés avec nos membres collectifs selon diverses thématiques : santé et alimentation ; diversité génétique et gustative ; juste prix et commerce équitable local (cf. le lait équitable).

5. Présenter des projets à des bailleurs de fonds

En fonction des idées de projets retenues par le comité du 30.6.21, préparer ce que nous pourrions proposer en faisant un budget au plus près des coûts, y compris du temps alloué pour la définition du projet et la recherche de son financement, et en se limitant à des budgets qui ne sont pas éligibles pour la Fondation suisse pour la promotion du Goût dans le respect des statuts (art 3 : « *L'association s'interdit d'accéder directement ou indirectement à des ressources qui historiquement reviennent à la Semaine suisse du Goût* »).

Genève, le 20 février 2022 / BT et RL